Image not found or type unknown

Changement d'adresse naturalisation

Par **ENCOURS**, le **29/07/2014** à **08:26**

Bonjour,
J'ai contacte la prefecture de police pour l'avancement de mon dossier et ils m'ont informe que huis française depuis avril 2014 et qu'ils sont dans l'attente de mon livret de la part du ministère pour ne convoquer a la cérémonie. Ne sachant pas quand cela va arriver, je demenage dans le mois qui vient et je souhaite savoir la démarche a suivre dans ce cas? Dois je informer la prefecture lors de mon changement d'adresse et comment le faire?

Merci pour votre retour
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés